

SSA INGENIERIE CONSEIL ET FORMATIONS  
Rue Antanifotzy  
ZA Ravine à Marquet  
97419 LA POSSESSION

Vandœuvre, le 8 février 2011

Département Formation  
Contact : [secretariat.cnh@inrs.fr](mailto:secretariat.cnh@inrs.fr)

L/FOR/PP/GV/AMI/n°43-11  
Objet : demande d'habilitation PRAP

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

- acteur PRAP IBC (formation initiale + continue)
- acteur PRAP 2S (formation initiale + continue)
- formateur PRAP IBC
- formateur PRAP 2S

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement, par décision de la Commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 10 janvier 2011, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

**Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 3 ans,**

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant :

**27/2011/PRAPIBC-1/23**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour l'INRS  
L'Adjoint au Chef de Département Formation  
Guy VIAL